



handifaction

Pour améliorer ensemble l'accès aux soins
des personnes en situation de handicap.

Le baromètre handifaction

Handifaction est un **questionnaire** qui permet aux personnes en situation de handicap et à leurs accompagnants de **partager leur expérience** après chaque rendez-vous de santé ou en cas de difficultés pour accéder aux soins.

Il comprend une vingtaine de questions organisées autour de 4 thèmes principaux :

- **l'accès aux soins** : facilité à obtenir un rendez-vous et qualité de l'accueil ;
- **la présence d'un accompagnant** : importance de l'aidant pendant les soins ;
- **l'information reçue** : clarté des explications données par le professionnel ;
- **la prise en compte de la douleur** : attention portée à la gestion de votre douleur.

Vos réponses sont anonymes et contribuent à améliorer la qualité des soins. Elles permettent aux professionnels de santé et aux institutions d'améliorer la prise en charge, d'ajuster les pratiques ou d'adapter les lieux de soins.



Comment répondre au questionnaire ?

En ligne sur handifaction.fr ou sur l'application handifaction disponible sur l'**App Store** et sur **Google Play**.



30 jours d'accompagnement pour arrêter de fumer

Et si vous profitez du mois de novembre pour arrêter de fumer ? Mois sans tabac vous accompagne pendant 30 jours pour vous aider à relever ce défi. **Car arrêter de fumer pendant 30 jours multiplie par 5 vos chances d'arrêter durablement.**

En vous inscrivant sur le site Mois sans tabac, vous bénéficierez de conseils et d'outils gratuits pour préparer votre arrêt et être accompagné :

- **une consultation avec un professionnel de l'arrêt du tabac** ;
- **des divertissements** pour tenir bon ;
- **l'entraide des autres participants** grâce à une communauté sur les réseaux sociaux ;
- **une carte des événements organisés** près de chez vous dans le cadre de l'opération ;



- **un kit d'aide à l'arrêt** comprenant un programme, une roue pour simuler les économies réalisées et un flyer d'information.

Les substituts nicotiniques peuvent également aider à réduire les symptômes de manque. Sur prescription, **ils sont pris en charge à 65 % par l'Assurance Maladie.**



Pour vous inscrire :

Rendez-vous sur **le site mois sans tabac**
Ou flashez le QR Code

